

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



IAG 3

Doctorat en sciences de gestion

Gestion du programme

IAG Département d'administration et de gestion

Responsable académique :Philippe Chevalier

Objectif de la formation

Le programme doctoral propose une formation de haut niveau de qualité scientifique dans le cadre de la réalisation d'un projet de recherche original.

Conditions d'admission

Ont accès au programme doctoral les porteurs d'un titre de DEA en sciences de gestion, obtenu avec grade, ou d'un titre jugé équivalent et du grade correspondant après examen du dossier.

Demande d'admission

Les procédures d'admission et d'inscription au rôle de l'Université sont reprises dans le fascicule "Renseignements Généraux" du Programme d'études.

Structure générale du programme

Le programme doctoral comprend le dépôt d'un avant-projet de thèse menant à l'admission à l'épreuve de confirmation, une épreuve de confirmation visant à juger de l'état d'avancement du projet de thèse (maximum 1 an) et une épreuve de thèse.

Évaluation

Le doctorat en sciences de gestion est conféré par un jury de spécialistes aux étudiants ayant défendu leur dissertation dans les conditions prévues par le règlement du Département (ce règlement peut être obtenu au Secrétariat du Département).

Situation du diplôme dans le cursus

Le diplôme de docteur en sciences de gestion sanctionne la plus haute qualification scientifique dans le domaine d'études choisi. Il constitue une étape significative d'un processus de recherche permanent.